



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Mazars
61, rue Henri Regnault
92 075 Paris la Défense Cédex

Baccarat S.A.

**Attestation des commissaires aux comptes sur les
informations communiquées dans le cadre de
l'article L. 225-115-4° du code de commerce relatif
au montant global des rémunérations versées aux
personnes les mieux rémunérées pour l'exercice
clos le 31 décembre 2020**

Assemblée générale d'approbation de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Baccarat S.A.
Rue des Cristalleries - 54120 Baccarat



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Mazars
61, rue Henri Regnault
92 075 Paris la Défense Cédex

Baccarat S.A.

Siège social : Rue des Cristalleries - 54120 Baccarat

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115-4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directeur Général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées



Baccarat S.A.

*Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115-4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2020
12 mai 2021*

aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 2 969 019 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 12 mai 2021
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Courbevoie, le 12 mai 2021
Mazars

Catherine Chassaing
Associée

Anne-Laure Rousselou
Associée



Société Anonyme au capital de 20.767.825 €uros
Siège Social : BP 31 - 54120 BACCARAT
R.C.S. : NANCY B 760 800 060

~~*~*

**ATTESTATION DES SALAIRES VERSES AUX DIX PERSONNES
LES MIEUX REMUNEREES AU COURS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

(Articles L 225-115 et D.139 du Code de Commerce)

Le montant global des rémunérations directes ou indirectes perçues par les dix personnes les mieux rémunérées de la Société BACCARAT s'élève, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à la somme de :

2.969.019 EUROS

Le 21 Avril 2021


DIRECTEUR GÉNÉRAL

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le présent document et s'élevant à **deux millions neuf cent soixante-neuf mille dix-neuf** €uros, est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.